





CTCN REQUEST REFERENCE NUMBER: 2019000029

TECHNICAL GUIDANCE AND SUPPORT TO CONDUCT A TECHNOLOGY NEEDS ASSESSMENT AND A TECHNOLOGY ACTION PLAN FOR CAMEROON

Constitution document informing on the work of the TNA Committee

FEBRUARY 2021

ROLE ATTENDU DES MEMBRES DU COMITE DE L'EVALUATION DES BESOINS TECHNOLOGIQUES DU CAMEROUN

Par Décision N°00159/MINEPDED/SG/AND/END du 11 décembre 2020, le Ministre de l'Environnement de la Protection de la Nature et du Développement durable a mis en place un comité national d'évaluation des besoins technologiques du Cameroun dont le mandat est de :

- veiller à la diligence de la mission du consultant
- évaluer prioriser et valider les technologies clés par secteur d'activité retenu
- valider le plan d'action technologique proposé par le consultant
- valider les rapports d'étape et le rapport final du consultant.

Le comité est composé d'un représentant du MINADER, du MINEPIA, du MINEE, du MINMIDT, l'AND du FVC, le Point Focal CCNUCC, l'END du CTCN et un représentant du secteur privé.

1- Attentes générales auprès des membres

Recenser et mettre à la disposition du consultant les documents relatifs aux lois et règlements, stratégies, programmes, et projets mis en œuvre dans leurs département ministériels respectifs qui intègrent l'utilisation d'outillages, d'équipements, de technologies dont l'objectif est d'améliorer la résilience des systèmes de production aux effets néfastes des changements climatiques ;

Faciliter l'accès aux services ou aux institutions sous tutelle dont les actions portent sur l'adoption, la promotion, la recherche sur les technologies et le savoir-faire technique en matière de lutte ou d'adaptation aux changements climatiques

Echanger avec le consultant sur les initiatives d'intégration des technologies climatiques dans la mise en œuvre des projets sectoriels relevant de leur compétence, ainsi que l'efficacité des options testées ou retenues ;

2- Attentes spécifiques auprès de chacun des membres

AND auprès du Fonds Vert pour le Climat

Faciliter l'ensemble des diligences administratives essentielles à la mission du consultant (lettres d'information des parties prenantes, organisation des réunions du Comité, signature des rapports d'étape, etc.)

END au CTCN

Rappeler et veiller aux orientations et spécificités techniques de l'Evaluation des Besoins Technologiques et de son intégration avec la vision de développement du Cameroun en fonction de ses priorités.

Apporter les clarifications nécessaires aux autres membres sur les spécificités de l'EBT et du Plan d'Action Technologique dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques

Représentants du MINADER et du MINEPIA

La production agropastorale étant l'un des secteurs les plus vulnérables au changement climatique et le socle de la vision de développement du Cameroun à l'horizon 2035, les représentants du MINEPIA et du MINADER participeront spécifiquement à :

Veiller à ce que l'Evaluation des Besoins Technologiques et le Plan d'Action tiennent compte des orientations de la nouvelle stratégie de développement du secteur rural, du Plan National d'Investissement Agricole (PNIA, 2020)

Recenser et mettre à la disposition du consultant les informations sur les technologies déjà adoptées ou en promotion dans le cadre du déploiement des programmes spécifiques de développement des différentes filaires agropastorales ;

Veiller à la compatibilité des propositions du consultant avec le cadre social et économique du Cameroun dans le cadre de la production agropastorale

Représentant du MINMIDT

Mettre à la disposition les textes, les programmes et stratégies relatifs à la promotion de l'innovation technologique au Cameroun (si existant)

Mettre à la disposition du consultant la liste des technologies bénéficiant d'exonération, de conditions d'acquisition spécifiques, ou faisant l'objet d'une promotion particulière qui pourraient participer à la lutte contre les changements climatiques (exemple : les équipements agricoles viennent d'être exonérés de toutes taxes).

Mettre le Consultant en contact avec les institutions ou centres spécialisées nationaux qui offrent des technologies (fabrication, invention, importation, etc.) adaptées aux réalités

nationales et dont les résultats ou produits peuvent être valorisés dans le cadre de l'EBT et du Plan d'Action.

Représentant du MINEE

Recense et mets à la disposition du Consultant la liste des grands projets, les initiatives spécifiques, les programmes et projets de construction, de valorisation ou de promotion des énergies renouvelables au Cameroun

Participe à faire le point sur le potentiel des énergies renouvelables au Cameroun par type (éolien, biomasse, solaire, micro-hydroélectricité, etc.) ainsi que leur exploitabilité

Point Focal CCNUCC

Veille à ce que l'EBT et le Plan d'Action soient conduits en conformité avec les exigences de la CCNUCC et alignés avec les engagements du Cameroun repris dans la CDN, la Communication Nationale la plus à jour.

LE MINEPDED

L'ensemble du processus est supervisé par le Ministre de l'environnement de la Protection de la Nature et du Développement Durable qui représente le Gouvernement de la république du Cameroun. Il peut à cet effet donner des indications politiques sur la base des priorités du pays ou des très instructions de la Très Haute Hiérarchie.